



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Coronavirus

Question au Gouvernement n° 2729

#### Texte de la question

#### CORONAVIRUS

**M. le président.** La parole est à M. Olivier Faure.

**M. Olivier Faure.** Monsieur le Premier ministre, à ce jour, près de 80 000 personnes ont été contaminées par le coronavirus dans le monde. En Europe, ce sont nos voisins et amis italiens qui sont aujourd'hui les plus touchés. Je tiens à leur dire, en notre nom à tous, notre solidarité.

Votre ministre de la santé est à Rome, avec ses homologues européens car, à l'évidence, la réponse doit faire l'objet d'une coordination étroite. Le pire n'est heureusement jamais certain, mais pour conjurer la menace, il faut de la coopération, du sang-froid et de l'unité, pour permettre à nos personnels soignants, déjà très durement éprouvés, de travailler dans les meilleures conditions. Je tiens évidemment à saluer leur dévouement.

S'agissant de cette épidémie, les polémiques et les surenchères sont non seulement indécentes, mais encore dangereuses : il n'est pas nécessaire d'ajouter à la crise un climat de psychose. C'est pourquoi je vous demande, monsieur le Premier ministre, de faire toute la transparence sur la gestion de cette épidémie. C'est la condition nécessaire pour créer un climat de confiance, qui permette la mobilisation de tous et la stigmatisation d'aucun. À cet égard, les manifestations d'hostilité envers nos compatriotes d'origine asiatique sont tout aussi irrationnelles qu'inadmissibles.

Pour ces raisons, je souhaite que, comme pour l'état d'urgence, vous réunissiez les chefs de partis et présidents de groupes parlementaires. Je suggère également que l'ensemble des élus – notamment nos maires, tant de métropole que d'outre-mer – soient étroitement associés aux plans qui vont être développés, car ce sont eux qui sont d'ores et déjà interpellés très directement sur le terrain.

Monsieur le Premier ministre, dans ce combat-là, personne ne doit ni ne saurait manquer. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Édouard Philippe, Premier ministre.** Vous vous en doutez, la priorité unique et absolue du Gouvernement est bien de protéger nos concitoyens contre le risque sérieux d'une épidémie du coronavirus.

**M. Thibault Bazin.** Pas les samedi et dimanche !

**M. Édouard Philippe, Premier ministre.** S'il est apparu en Chine, tout indique qu'il se transmet peu à peu partout dans le monde et que nous nous trouvons dans une situation qui pourrait se traduire par une pandémie

– ce n'est pas moi qui le dis, mais l'organisation mondiale de la santé, l'OMS.

Je vais répondre aux interrogations que vous avez formulées. Tout d'abord, comme vous l'avez indiqué, le ministre des solidarités et de la santé, Olivier Véran, est en effet aujourd'hui à Rome, où il rencontre ses homologues, notamment ceux des pays frontaliers de l'Italie. Il est évident qu'une coordination au niveau européen est indispensable pour faire face à la crise. La France a d'ailleurs été le premier pays de l'Union européenne à l'appeler de ses vœux. Même si nous sommes légèrement en dehors des compétences traditionnelles de l'Union européenne, il est indispensable, au vu de la libre circulation des personnes, de pouvoir se parler, prendre des décisions en commun et coordonner les actions. En avance sur ses partenaires, c'est ce qu'a fait la France dès le début de l'épidémie. Je me réjouis donc qu'Olivier Véran soit aujourd'hui à Rome pour avancer en la matière. Vous indiquez à juste titre que le risque d'épidémie impose une coordination parfaite et une information transparente : c'est ce que nous faisons. Vous le savez, un point presse se tient tous les jours au ministère des solidarités et de la santé. Le directeur général chargé du sujet ou le ministre expose le plus précisément possible les faits, les incertitudes – car il est tout aussi important de dire ce que nous ne savons pas que ce que nous savons –, l'état de nos connaissances et les mesures que nous prenons. Dans le même souci de transparence, j'ai adressé aujourd'hui à l'ensemble des maires de France et des présidents des conseils départementaux et régionaux, un courrier indiquant les mesures que nous avons déjà prises et l'état de nos connaissances à ce jour. Cela étant, je préfère être parfaitement clair : nos connaissances évoluent forcément avec les jours qui passent ; pour faire face au problème, nous devons évidemment être réactifs et prendre, au fur et à mesure, les décisions qui s'imposent.

Un mot de notre degré de préparation. Dès l'apparition du virus en Chine, nous avons organisé, avec l'accord et en bonne intelligence avec les autorités chinoises, le rapatriement vers le territoire national d'un certain nombre de nos concitoyens. À la demande de certains pays européens, nous en avons profité pour procéder au rapatriement de plusieurs citoyens européens. De l'avis général, les opérations de rapatriement ont été remarquablement organisées. Je ne le dis pas pour m'en satisfaire en tant que chef de gouvernement, mais parce que cela signifie que les services de l'État et les élus locaux concernés, ainsi que l'ensemble de ceux qui ont contribué à ces opérations, ont fait un remarquable travail. Je tiens à les en féliciter. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM, SOC, GDR et FI.*)

Il faut également saluer le travail remarquable réalisé par les services de santé, les services administratifs et les élus locaux lorsque des cas ont été identifiés aux Contamines-Montjoie. Là encore, de l'avis général, les opérations ont été remarquablement conduites (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SOC. – Mme Naïma Moutchou applaudit également*) et nous devons le dire, non pas pour garantir qu'il n'y aura jamais de problème, mais pour se féliciter que le système français soit vigilant et alerte sur ces sujets.

Enfin, nous avons veillé à ce que le dispositif français soit prêt. L'ensemble des centres hospitaliers universitaires – CHU – et soixante-dix hôpitaux supplémentaires disposant d'un service d'aide médicale d'urgence – SAMU – sont particulièrement vigilants et prêts, partout sur le territoire à accueillir d'éventuels malades. Il n'y a actuellement aucun malade atteint du coronavirus hospitalisé en France.

**M. Jean-Luc Mélenchon.** Ah ?

**M. Édouard Philippe,** *Premier ministre.* Aucun.

**M. Thibault Bazin.** Vous n'en savez rien !

**M. Pierre Cordier.** Comme d'habitude...

**M. Édouard Philippe,** *Premier ministre.* Il n'y en a aucun à ce stade, mais nous maintenons bien entendu notre vigilance et nous serons toujours complètement transparents sur le sujet, car c'est une condition indispensable à la confiance des citoyens.

Je suis un peu long, mais le sujet mérite que ma réponse soit complète. Monsieur le député, vous me demandez de réunir à Matignon les présidents des partis politiques et des groupes parlementaires : j'y suis bien entendu tout à fait disposé. Dans le même esprit que le courrier que j'ai adressé à l'ensemble des maires et des présidents de conseils départementaux et régionaux, je me tiens à la disposition de l'ensemble des présidents de partis politiques et des groupes parlementaires...

**M. Maxime Minot.** Et nous ?

**M. Édouard Philippe, Premier ministre .** Monsieur le député, vous m'avez entendu : j'ai indiqué « l'ensemble des présidents de partis politiques et des groupes parlementaires ». Je suis à votre disposition pour organiser une réunion qui permettra de vous informer très exactement de la situation, même si nous devons être conscients que celle-ci exigera la prise de mesures au fur et à mesure que nous en saurons plus.  
*(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et SOC. – Mme Caroline Fiat applaudit également.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Olivier Faure](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (11<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2729

**Rubrique :** Maladies

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée au JO le :** [26 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [26 février 2020](#)